

Communiqué du parquet de Luxembourg en relation avec l'arrestation d'un ressortissant luxembourgeois

(03.06.2023)

Suite à un signalement par les autorités policières allemandes de la publication sur la plateforme instagram d'un contenu susceptible de constituer une menace respectivement un acte de provocation au terrorisme, le Service de police judiciaire - section anti-terrorisme - a procédé le 2 juin 2023, sur ordre du parquet de Luxembourg, et avec l'appui de l'Unité spéciale de la police grand-ducale, à l'arrestation d'un ressortissant luxembourgeois soupçonné d'avoir mis en ligne la vidéo dénoncée.

La personne susceptible d'avoir commis l'infraction - un homme âgé de 18 ans - a été présentée au juge d'instruction ce matin. Un mandat de dépôt a été décerné contre l'intéressé.